Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Location terrain vierge

Par Mani

Bonjour,
Je souhaiterais louer un terrain vierge de toute construction (et sans intention de construire) pour y exercer une activité artisanale de cynologiste (terrain d'éducation canine).
Ne s'agissant pas d'une activité agricole, je ne peux pas signer un bail rural. En l'absence de construction, il semblerait que je ne puisse pas signer non plus de bail commercial (et j'aimerai l'éviter en raison de sa durée).
Du coup j'aimerais savoir quel type de bail pourrait s'appliquer à ma situation, je cherche mais je n'arrive pas à trouver cette information.
Je vous remercie pour votre éclairage.

Par chamce

je pense que le cfppa de Pezenas qui propose une formation
BP Educateur canin (niveau IV) ? CFPPA de Pézenas
Mail : cfppa.pezenas@educagri.fr pourra vous renseigner. il y a d'autres CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) qui proposent ce type de formation